



à l'augmentation de capital d'AMUNDI

Groupe Amundi
We Share Amundi 2025

Pour les ordres soumis sur bulletin papier, à transmettre au service des Ressources Humaines
entre le 15 septembre et le 26 septembre 2025. 12h00 au plus tard

Nom : Prénom :

Société : N° de Sécurité Sociale : [][][][][][][][][][][][][][][][]

Adresse e-mail :@..... Téléphone portable : [][][][][][][][][][][][][][][][]

Après avoir pris connaissance **des documents relatifs à l'offre** (en particulier, de la brochure d'information ainsi que des règlements et DIC du FCPE « AMUNDI ACTIONNARIAT RELAIS 2025 » et du FCPE « AMUNDI ACTIONNARIAT ») mis à ma disposition sur le site [www.weshare.amundi.com], **ainsi que du prix de souscription**, je décide de participer à l'offre 2025 réservée aux salariés du groupe AMUNDI et **je donne ordre de souscrire, en mon nom et pour mon compte, dans la limite des montants indiqués ci-dessous, des actions d'AMUNDI via le FCPE AMUNDI ACTIONNARIAT RELAIS 2025.**

Je souhaite financer ma souscription :

PAR VERSEMENT VOLONTAIRE

D'un montant de :

_____ €*

Réglé par prélèvement sur compte bancaire. Je joins à ce bulletin le mandat SEPA complété et accompagné de mon relevé d'identité bancaire. Ce montant sera prélevé sur mon compte bancaire le 16 octobre 2025.

**ce montant, cumulé avec les autres versements volontaires investis dans les plans d'épargne depuis le 1^{er} janvier 2025, ne doit pas dépasser 25 % de ma rémunération brute annuelle*

☐ **PAR ARBITRAGE** de mes avoirs détenus dans le FCPE AMUNDI 3 MOIS ESR :

Avant de souscrire, consultez le montant des avoirs que vous détenez dans ce fonds. Cette information est disponible en ligne sur votre compte amundi-ee.com. Elle peut également vous être communiquée via la hotline au 04 37 47 01 19.

J'indique les montants que je souhaite affecter à l'offre à partir de mes avoirs indisponibles (je précise l'échéance) et/ou de mes avoirs disponibles :

FCPE AMUNDI 3 MOIS ESR :

Date d'échéance à compléter €

Date d'échéance à compléter €

Date d'échéance à compléter €

Date d'échéance à compléter €

Date d'échéance à compléter €

Avoirs disponibles €

Le montant total de ma souscription ne peut excéder 40 000 €. La totalité des souscriptions des salariés d'Amundi doit être au plus égale à 40 000 euros, arbitrages compris. Ce plafond s'apprécie sur l'ensemble des opérations d'actionnariat salarié du Groupe Crédit Agricole auxquelles les collaborateurs d'Amundi pourraient participer en 2025. Veuillez faire le calcul du total des montants que vous souhaitez investir dans l'offre afin de vérifier que ce plafond n'est pas dépassé.

Je note en particulier que :

- ma souscription devient définitive et irrévocable à l'issue de la période de souscription, c'est-à-dire le 26 septembre 2025 à 20h00 inclus,

- cette offre est réalisée dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise de l'UES AMUNDI (« PEE d'AMUNDI »). Mon investissement est ainsi bloqué jusqu'au 31 mai 2030 inclus, sauf cas de déblocage anticipé.

Je déclare conserver une copie du présent bulletin. J'adhère aux déclarations et engagements mentionnés au verso de ce bulletin de souscription.

Fait à

Le 2025

Signature

(précédée de la mention « Lu et approuvé »):

“ Déclarations et engagements

Conditions générales de l'offre :

Eligibilité à l'offre :

- La présente offre est ouverte aux salariés du Groupe AMUNDI ayant cumulé trois mois d'ancienneté entre le 1^{er} janvier 2024 et le dernier jour de la période de souscription (soit le 26 septembre 2025) ainsi qu'aux retraités qui ont quitté une société du groupe Amundi pour partir à la retraite et ayant maintenu des avoirs dans le PEE d'AMUNDI. Je déclare remplir les conditions requises pour y participer.
- Si je ne suis pas déjà adhérent(e), le présent bulletin emporte adhésion au PEE d'AMUNDI.

Documentation :

- L'ensemble des documents relatifs à la présente offre (la brochure d'information, les règlements et DIC du FCPE « AMUNDI ACTIONNARIAT RELAIS 2025 » et du FCPE « AMUNDI ACTIONNARIAT » et le présent bulletin de souscription) sont mis à ma disposition sur le site [www.weshare.amundi.com]. J'ai également accès au règlement du PEE d'AMUNDI ainsi qu'aux règlements et DIC de l'ensemble des FCPE dans lesquels j'ai la possibilité d'investir dans le cadre du PEE d'AMUNDI.

Risques liés à mon investissement :

- Les actions AMUNDI sont cotées sur Euronext Paris. Ainsi, mon investissement sera lié à l'évolution du cours de l'action AMUNDI, il n'est pas garanti en cas de baisse du cours de l'action. J'ai eu accès au dernier rapport annuel d'AMUNDI et autres rapports financiers sur le site www.amundi.com. Ces documents contiennent d'importants renseignements sur les activités et les résultats financiers d'AMUNDI ainsi que les risques associés avec l'investissement en actions de d'AMUNDI.
- Compte tenu de la concentration des risques du FCPE sur les titres d'une seule entreprise, j'évalue la nécessité de procéder à une diversification des risques de l'ensemble de mon épargne financière. Des placements diversifiés sont disponibles dans le cadre du PEE d'AMUNDI.

Avertissement « U.S. Person » :

- La souscription des parts du FCPE AMUNDI ACTIONNARIAT RELAIS 2025 n'est pas ouverte aux « U.S. Persons » et, par conséquent, je certifie que je ne suis pas résident(e) des Etats-Unis d'Amérique. Je note que des informations complémentaires concernant cette restriction figurent dans le règlement du FCPE et sont également disponibles sur le site internet www.amundi.com

Durée de blocage :

- J'ai noté que mon investissement est bloqué dans le PEE jusqu'au 31 mai 2030 inclus, sauf cas de déblocage anticipés.

Arbitrages :

- J'ai la possibilité de financer ma souscription par arbitrage des avoirs que je détens dans le FCPE AMUNDI 3 MOIS ESR. Quelle que soit la date de disponibilité initiale de ces avoirs, les avoirs arbitrés seront soumis à une nouvelle période de blocage de 5 ans, sauf cas de déblocage anticipé.
- En cas de financement par arbitrage, j'indique les montants que je souhaite investir dans l'offre pour l'échéance concernée. Je peux ainsi calculer, à la date de remise du bulletin, le montant total estimé de ma souscription. A la date de réalisation effective de l'arbitrage, soit le 13/10/2025, le nombre de parts équivalent au montant souhaité sera recalculé et c'est ce nombre de parts qui sera vendu. Ainsi, le montant effectivement investi dans l'offre pourrait être différent de l'estimation que je peux calculer à la date de remise du bulletin.

Plafonds et réduction :

- Le montant de mon versement volontaire, indiqué au recto de ce bulletin (augmenté de l'ensemble des versements faits dans les plans d'épargne entreprise en 2025) est limité à 25% de ma rémunération brute annuelle. Ce plafond inclut les versements en numéraire faits en 2025 (hors intéressement et participation). Les arbitrages ne sont pas pris en compte dans le calcul de ce plafond.
- Par ailleurs, quel que soit le mode de financement choisi (arbitrages compris), le montant total de la souscription est limité à 40 000 euros par personne. A noter que ce plafond de 40 000 euros est commun à l'ensemble des opérations d'actionnariat salarié du Groupe Crédit Agricole auxquels les salariés d'Amundi pourraient participer en 2025.
- En cas d'un montant de souscription supérieur à 40 000 euros dans la présente offre Amundi, mes souhaits seront réduits afin de respecter le plafond individuel en partant du versement volontaire pour terminer par les arbitrages le cas échéant.
- Le nombre d'actions offertes aux souscriptions dans le cadre de l'offre réservée aux salariés est plafonné à 1 000 000 actions. Si les demandes de souscription excèdent le nombre d'actions offertes, ma souscription pourra être réduite. La réduction sera opérée via un écrêtement des souscriptions les plus importantes jusqu'à saturation de l'enveloppe. L'éventuelle réduction portera en priorité sur le montant du versement volontaire, puis sur les avoirs disponibles arbitrés et enfin sur les avoirs indisponibles (en privilégiant, pour la souscription à l'offre, les avoirs dont la date de disponibilité initiale est la plus éloignée).

Défaut de paiement :

- J'ai bien noté qu'en cas de défaut de paiement, je reste redevable à AMUNDI des sommes dues. Toutefois, AMUNDI se réserve le droit de faire procéder, sans préavis ou mise en demeure préalable, au rachat de la totalité de mes parts du

FCPE, en conformité avec la réglementation applicable, afin d'en affecter le produit au remboursement des sommes correspondant au montant de ma souscription. Si le produit de la vente est insuffisant pour couvrir la somme indiquée ci-dessus, je resterai débiteur(débitrice) pour le montant correspondant.

Après l'augmentation de capital :

- J'ai bien noté que le FCPE « AMUNDI Actionnariat Relais 2025 » a vocation à fusionner, après la réalisation de l'opération 2025, sous réserve de l'agrément de l'AMF et de l'accord du Conseil de Surveillance du fonds, avec le FCPE « AMUNDI Actionnariat ». Je détiendrai alors des parts de ce fonds.

Dividendes :

- J'ai noté que les dividendes éventuellement versés par AMUNDI seront automatiquement réinvestis dans le FCPE et donneront lieu à la création de parts nouvelles à mon nom.

Bulletin incomplet :

- J'ai bien noté que mon bulletin de souscription pourra être annulé dans l'hypothèse où il est incomplet (absence de la date, de la mention « Lu et approuvé », de consentement au traitement des données personnelles et/ ou de la signature) ou n'est pas accompagné des documents requis (le cas échéant, mandat SEPA et relevé d'identité bancaire).

Protection des données personnelles :

- Le présent bulletin de souscription est soumis aux dispositions de la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi qu'au Règlement Européen relatif à la protection des données personnelles (Règlement UE 2016/679).
- Je prends note que les données personnelles contenues dans le présent bulletin feront l'objet d'un traitement informatique nécessaire à l'offre We Share Amundi 2025. Dans le cadre de cette Offre, les informations contenues dans le présent bulletin feront l'objet d'un traitement informatique de données par :
 - Amundi S.A., agissant en son nom et pour le compte de ses filiales, dont le siège social est situé au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France, en sa qualité de responsable de traitement, d'employeur et de centralisation des bulletins de souscription sous format papier.
 - Amundi ESR, dont le siège est situé au 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France en sa qualité de responsable de traitement de teneur de registre, de centralisateur des souscriptions et de tenue de comptes conservateurs de parts de mes avoirs souscrits dans la cadre du PEE d'Amundi
- Les traitements de mes données personnelles contenues dans ce bulletin sont réalisés sur la base de l'exécution du contrat.
- Les données personnelles des salariés d'Amundi recueillies dans chaque bulletin sont les suivantes : le nom, prénom, n° de sécurité sociale, adresse mail et téléphone portable. Ces données sont nécessaires et obligatoires pour l'exécution de toutes les opérations liées au traitement de ma demande de souscription des parts du « FCPE AMUNDI ACTIONNARIAT RELAIS 2025 », et plus généralement de tenue de comptes et de gestion de mes avoirs dans le PEE d'Amundi.
- Mes données seront conservées le temps nécessaire à la gestion de mes avoirs (c'est-à-dire au moins pour la durée de la période d'indisponibilité fixée par le PEE) augmenté le cas échéant des durées de prescription légale applicables.
- Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données personnelles vous concernant, du droit de vous opposer à leur traitement, du droit à l'effacement des données, du droit à la limitation du traitement, le cas échéant du droit à la portabilité des données, ou du droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles post mortem, en envoyant un courrier signé, précisant l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse, et accompagné d'une pièce d'identité comportant la signature du titulaire, à l'adresse suivante :
 - Amundi S.A 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France ou par courrier électronique depuis la messagerie sécurisée du site Internet.
 - Amundi ESR – 26956 VALENCE CEDEX 9, ou par courrier électronique depuis la messagerie sécurisée du site Internet.
- Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL adressée par courrier au 3, Place de Fontenoy, 75007 Paris ou via son site : www.cnil.fr.

Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données du Groupe Amundi sont : AMUNDI - DPO - 91 boulevard Pasteur - 75015 PARIS ou par mail : dpo@amundi.com.

Mandat de prélèvement SEPA

Nom, prénom, adresse du titulaire du compte débiteur

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Pays :

Référence Unique de Mandat (RUM) :

En signant ce formulaire de mandat⁽¹⁾, vous autorisez Amundi ESR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'Amundi ESR.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

(1) Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Compte à débiter

Numéro d'identification international du compte bancaire (IBAN)

--	--	--	--	--	--	--

Code international d'identification de votre banque (BIC)

Type de mandat

☒ Paiement Ponctuel**Nom et adresse du créancier**

Amundi ESR
26956 Valence Cedex 9 - France
ICS : FR84ZZZ462837

Le 2025

Signature